

# Les 3 sacrements de l'initiation chrétienne

## Qu'est ce qu'un sacrement ?

C'est le signe visible de la présence de Dieu dans votre vie. Il vous fait grandir et vous accompagne pour vivre en chrétien.

## Grandir en chrétien, c'est quoi ?

Le Baptême est le départ de toute vie chrétienne, la Confirmation complète le don de l'Esprit Saint reçu au Baptême et vous en rend témoin, enfin l'Eucharistie vous offre de vous nourrir du Christ et de nourrir votre Foi.

## Pourquoi ?

Pour recevoir la force et ensuite, tout au long de votre vie aimer à la manière de Jésus et le suivre sur le chemin qu'il propose.



# Propositions à vivre en paroisse



# Qui contacter pour faire sa demande ?

## Permanences paroissiales :

Lundi au vendredi de 9h à 12h et de 15h à 18h

Mail : [alppspc@gmail.com](mailto:alppspc@gmail.com)

Téléphone : 04 75 59 82 25

# Recevoir Un sacrement Adulte

## Paroisse Saint Pierre de Crussol

### 2025-2026

*Baptême Confirmation*



*Eucharistie*





## Baptême



## Confirmation



## Eucharistie

*Dieu fait alliance avec l'homme.  
Vous entrez dans la famille des chrétiens.  
Par votre désir de connaître Jésus,  
vous devenez membre de l'Eglise.*

*Vous déployez votre Baptême  
en recevant la force de l'Esprit Saint  
pour annoncer Jésus Christ  
et témoigner de l'amour de Dieu*

*Dieu donne sa Parole, son Corps et son Sang.  
Vous êtes uni à la vie de Jésus  
et à celle de tout homme.  
Jésus vous invite à en recevoir la force.*

*Savez vous qu'à tout âge et à tout moment de votre vie d'adulte, vous pouvez vous préparer à recevoir un sacrement ?  
Si vous en avez le désir, l'Eglise est à votre écoute pour recevoir votre demande et y répondre avec joie.*

- Pour vous accompagner :

Une équipe de chrétiens vous accompagnera.

Durée : évolutive en fonction de chacun, en général, 1 fois par mois pendant 18 à 24 mois. Les dates sont décidées en fonction de vos disponibilités.

- Quand ?

En général, à la Vigile Pascale en présence de toute la communauté paroissiale vous accueillera avec joie.

- Et après ... :

Vous êtes invité à poursuivre votre vie de Foi en fréquentant la communauté et en cheminant vers les deux autres sacrements.

- Pour vous accompagner :

Une équipe de chrétiens cheminera avec vous et d'autres confirmands.

Durée : 1 fois par mois en paroisse pendant 9 mois et des temps forts diocésains pourront être proposés.

- Quand ?

A Pentecôte à la cathédrale de Viviers en présence de tous les confirmands du diocèse et présidée par le père Evêque.

- Et après ... :

Vous prenez votre place dans la communauté des chrétiens et continuez à grandir dans votre vie de Foi. Vous êtes invité à poursuivre votre cheminement vers l'Eucharistie, sommet de la vie chrétienne.

- Pour vous accompagner :

La même équipe poursuit le chemin avec vous.

Durée : en général, dans les semaines qui suivent la Confirmation.

- Quand ?

Lors d'une messe dominicale en présence de la communauté paroissiale.

- Et après ... :

Vous êtes invité à participer à la messe le dimanche, à continuer à grandir dans votre Foi et à nouer des liens fraternels avec d'autres chrétiens.